

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 octobre 2016

PLFSS 2017 - (N° 4072)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 490

présenté par

M. Robiliard, M. Sebaoun et Mme Bouziane-Laroussi

ARTICLE 27

Supprimer l'alinéa 33.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cohérence avec l'amendement proposant de supprimer l'alinéa 28.